

Le petit bulletin

TENAY

JANVIER 2023



FÊTE DE NOËL

Le 9 décembre 2022, le Père Noël est passé dans les écoles rencontrer les enfants de Tenay. Ils ont tous reçu un livre adapté à leur niveau et quelques papillotes, offerts par le Sou des Ecoles.

Après plusieurs samedis d'ateliers décorations, le sapin de Noël a pu être magnifiquement décoré et installé sur place.

Mots d'enfants au Père Noël :

- "J'ai été sage tu sais"
- "Je travaille bien à l'école"
- "Est ce que je peux te faire un bisou"

La commune souhaite remercier tous les bénévoles (organisateurs, décorateurs, bucherons, musiciens...)



ASSISTANCE RESPIRATOIRE

Les personnes qui sont sous assistance respiratoire ou électronique doivent se faire connaître en Mairie. En cas de coupure de courant, ces personnes pourront être transférés à l'EHPAD qui est équipé d'un groupe électrogène.



VOEUX DU MAIRE

Gaël ALLAIN, Maire de la commune, vous invite à la cérémonie des vœux du Maire le 8 janvier 2023 à 11h, dans la salle des fêtes.

A cette occasion, la médaille de la ville sera remise à Marc PERROT, ancien Maire de Tenay.

ATELIER ECOLE

Afin d'organiser une semaine d'éveil aux langues, l'équipe enseignante de l'école élémentaire est à la recherche de personnes pouvant animer des ateliers d'initiation en langue étrangère. Cette semaine aura lieu du 3 au 7 avril. Si vous êtes intéressés, merci de contacter l'école par téléphone au 04 74 36 42 25 ou par mail : ce.0010955H@ac-lyon.fr



JARDINS

Pour les jardiniers, vous pouvez dès à présent venir en Mairie pour payer votre location de jardin. Un règlement vous sera donné, et il sera à nous rendre signé avec une attestation d'assurance.

ACCORDERIE

L'Accorderie du Bugey - Antenne de Tenay assurera une permanence le 20 janvier 2023 de 10h à 12h à la Galerie Ray Lab à Tenay.

L'association a pour but d'échanger autour des services à offrir et des coups de pouce à demander. C'est aussi un réseau de solidarité.

L'objectif est de rassembler les habitants pour une amélioration de vie et renforcer le lien social.



OUVERTURE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie est **ouvert uniquement le matin de 8 h 30 à 12 h 00 du lundi au vendredi et le samedi 14 et 28 janvier de 8 h 30 à 12 h 00**

Pour joindre le secrétariat en dehors de ces horaires :
Tél 04 74 36 40 66 ou
mairie@tenay.fr

MAISON FRANCE SERVICES

Accueil à la Mairie le
vendredi matin
sur rendez-vous
pris au préalable

06 22 95 90 58
OU

strambert@france-services.gouv.fr



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

MEDECINS

Permanences à la maison médicale de St-Rambert le samedi matin



- Dr CUGNIET (Tél 04 74 36 40 64) :
le 07/01 et le 28/01

- Dr PACCALLET (Tél 04 74 36 32 03) :
le 14/01

DECHETTERIE

Jusqu'à 25 passages gratuits
par foyer et par an.



A partir du 26ème passage

le coût est de

8 euros par passage

ORDURES MENAGERES

- **Le vendredi 06 janvier**
- **Le vendredi 20 janvier**

Depuis janvier 2021, chaque collecte de votre bac est payante et répercutée sur la taxe foncière. Pour connaître le calcul de cette taxe d'enlèvement des ordures ménagères, allez directement sur la page de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain : www.cc-plainedelain.fr , rubrique « Déchets », « Taxe Incitative Déchets ».

SACS JAUNES

Vous pouvez les retirer en Mairie ou à la supérette TOUT EN M'AIN.

Prochaines collectes :

- **Le lundi 09 janvier**
- **Le lundi 23 janvier**

